

Dans le pays de Dinan, le succès de la filière bois grâce à une coopérative

INITIATIVE LOCALE – Dans les Côtes-d’Armor, communes, entreprises, agriculteurs et particuliers se sont réunis pour que le bois de bocage de leur territoire approvisionne des chaufferies.



La **SCIC Energies renouvelables** est née il y a plus de 10 ans, de la réflexion du conseil de développement du pays de Dinan, une instance démocratique qui réunit citoyens, entreprises et élus à l’échelle du territoire.

"Ils se sont posés la question des énergies renouvelables qui étaient mobilisables sur le pays de Dinan, avec l’aide d’un jeune apprenti ingénieur agricole, qui a fait un diagnostic des ressources et des personnes. Le bois est apparu comme une ressource mal valorisée", rapporte Emily Duthion, qui assure la co-gérance de la société.

Il a alors été décidé de créer une **société coopérative d’intérêt collectif (Scic)** réunissant agriculteurs, propriétaires forestiers, professionnels du bois, communes, ainsi que des citoyens. Cette société a pour mission de valoriser le bois de bocage en l’utilisant pour approvisionner des réseaux de chaleur dans un rayon de 20 kilomètres, plutôt que de le brûler dans les champs, tel que le faisait les agriculteurs à l’époque. La SCIC a également repris en 2010 le négoce de bois de chauffage d’un de ses sociétaires, et participe aux marchés publics de replantation de haies bocagères, dans le but, notamment, d’absorber les eaux polluées.

Vidéo de présentation de la SCIC :



Essayez de regarder cette vidéo sur www.youtube.com
<https://youtu.be/xiX9LbuIPRQ>

Une initiative récompensée

Aujourd'hui, la SCIC permet d'alimenter **10 chaufferies bois**, principalement pour des bâtiments communaux, tels que des écoles ou des salles de sport. Certains agriculteurs sont par ailleurs devenus autonomes en chauffage. Le négoce de bois fournit 1 500 clients et la société compte 8 salariés équivalent temps-plein.

"On a planté 600 kilomètres de haies bocagères, soit 600 000 arbres", se félicite également Emily Duthion.

Au delà de l'aspect économique, le projet a aussi un intérêt écologique puisque que tout est fait en circuit-court, et dans une logique de **durabilité**.

"Il faut être vigilant à ne pas faire pression sur les ressources, nous savons que nous ne devons pas alimenter plus d'une cinquantaines de chaufferies", ajoute-t-elle.

Ce succès montre tout l'intérêt de ce format de coopérative, qui permet de réunir le public et le privé.

"Tout le monde a intérêt à ce que les choses fonctionnent : les agriculteurs pour que leur bois soit rémunéré à leur juste valeur, et les consommateurs pour que le prix ne monte pas", explique Emily Duthion.

Lors des assemblées générales, **chaque personne (sociétaire) a une voix**, quel que soit son nombre de parts dans la société. Les salariés sont également sociétaires, et cela est bénéfique sur le bien-être au travail, selon la gérante.

Forte de son succès, la SCIC vient de recevoir **le prix national de l'ESS dans la catégorie "impact local"**.

Elle est également lauréate de **Mon projet innovant**, un appel à projets porté par les sociétaires de la Caisse d'Épargne Bretagne – Pays de la Loire et va recevoir un prix de 10 000 €. Bientôt, elle ouvrira un bâtiment "vitrine", fabriqué en bois et en paille, fournis par ses sociétaires, évidemment. Un bâtiment passif qui ne nécessitera pas de chauffage. Cela peut surprendre au regard du cœur de métier de la société, mais c'est en fait parfaitement dans sa logique : la durabilité avant tout !



<http://pm22100.net/scic.html>

<http://www.scic-energiesrenouvelables.fr/>

[Page sur Facebook](#)

La toute nouvelle [plaquette de présentation de la SCIC](#)

Les entrepreneurs sociaux inspirent Up le mag !

Un projet local et original, accompagné par la Caisse d'Épargne Bretagne – Pays de Loire.